

# Priorités Santé

BULLETIN D'INFORMATION DU COMITÉ RÉGIONAL D'ÉDUCATION POUR LA SANTÉ PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

n°17

Septembre / Octobre / Novembre / Décembre 2006

## Sommaire

<b>L'événement</b> : Etats généraux de l'alcool : quelle place pour l'alcool dans notre société ?	p.2
<b>Trois questions à</b> : Dr Christian Pradier, Chef du département de santé publique, CHU de Nice	p.3
<b>Rubrique PRSP</b> : les nouveautés 2007	p.4
<b>Rubrique Environnement</b> <b>Hautes-Alpes</b> : Prévention du saturnisme infantile : une plaquette dans les Hautes-Alpes	p.4
<b>Rubrique Vaccination</b> <b>Vaucluse</b> : Vaccination ROR : Comprendre les raisons de la sous-vaccination en Vaucluse	p.5
<b>Rubrique Parentalité</b> <b>Bouches-du-Rhône</b> : Soutien à la parentalité : une consultation pour les familles migrantes	p.6
<b>Alpes de Haute-Provence</b> : Petite enfance : Le réseau ALPE soutient la parentalité	p.7
<b>Rubrique SREPS</b> <b>Région</b> : Les outils pédagogiques des CoDES en ligne	p.7
<b>Rubrique Cancer</b> <b>Var</b> : Fréjus : L'association E.P.A.EA veille sur la santé des habitants de la Gabelle	p.8
<b>Rubrique PNNS</b> <b>Vaucluse</b> : Prise en charge du diabète : des stages éducatifs au programme	p.9
<b>Alpes-Maritimes</b> : Les petits marmitons de Vallauris : histoire d'un programme d'éducation nutritionnelle en maternelle	p.9
<b>Rubrique Maladies rares</b> <b>Région</b> : Pour ne pas passer à côté d'une maladie rare	p.10
<b>Rubrique PRAPS</b> <b>Alpes-Maritimes</b> : Médecins du monde : un accueil de soins à Nice	p.10
<b>Rubrique Vieillesse</b> Bien vivre son quotidien en vieillissant	p.11
<b>Rubrique PRAPS</b> <b>Bouches-du-Rhône</b> : Centre-ville de Marseille : le plan local de santé publique cible les plus précaires	p.12
<b>Au Microscope</b> La conférence régionale de santé	p.13
<b>Espace CRES</b> <b>Actualité</b> : La téléphonie sociale au service des parents marseillais	p.14
Une campagne pour l'hygiène buccodentaire des 6 / 12 ans	p.14
<b>Sélection bibliographique</b> : santé et précarité	p.15
<b>Agenda</b>	p.16
<b>Chiffres repères</b>	p.16

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



## éditorial

### Réseau et formations interrégionales

Lorsque l'on évoque le "réseau" des comités d'éducation pour la santé, sait-on vraiment ce qu'implique le terme réseau ?

C'est d'abord une histoire... trente années de travail au service de l'éducation pour la santé sur l'ensemble du territoire. C'est ensuite une appartenance, un partenariat, un engagement soutenus par une structure nationale, le Comité Français d'Éducation pour la Santé (CFES) d'abord et la Fédération Nationale des Comités d'Éducation pour la Santé (FNES), à l'heure actuelle... Mais c'est aussi et surtout des liens humains qui se tissent au fil des ans entre des personnes animées par la même volonté d'agir là où elles pensent pouvoir être efficaces.

L'élément catalyseur du renforcement de ces liens est sans doute la formation commune. Nous l'avons perçu dans le passé en participant aux formations du CFES et à celles des Délégations interrégionales d'éducation pour la santé (DIREPS). Nous avons de nouveau pu en témoigner lors de la formation interrégionale de formateurs organisée pour les comités de la région PACA et ceux de Languedoc-Roussillon en 2006 et 2007.

Un réseau ne se construit pas derrière un bureau mais bien ainsi, dans des temps de rencontres, d'échanges, de remise en question, de prise de recul... Il se construit avec des personnes qui ont l'humilité de se rencontrer pour faire évoluer leurs pratiques, la générosité de partager leurs savoirs, leurs expériences et leurs outils et la volonté de prendre le temps de se concerter avec leurs pairs.

La récente formation interrégionale nous a rappelé l'importance de savoir échapper un moment au tourbillon d'un rythme professionnel qui s'accélère pour préserver ces liens humains transversaux garants de la solidarité du réseau.

**Zeina MANSOUR,**  
Directrice du CRES PACA.

1  
Le Président, les membres du  
Conseil d'administration, la  
Directrice et toute l'équipe du  
CRES PACA  
vous présentent leurs  
meilleurs vœux  
pour 2007 !

## Etats généraux de l'alcool : quelle place pour l'alcool dans notre société ?

Les Etats généraux de l'alcool récemment organisés par la DRASS PACA à Aubagne ont contribué au large débat national mis en œuvre par le ministère de la santé sur la place de l'alcool dans notre société. Le thème "alcool et jeunes" retenu en région a suscité de nombreux échanges qui ont permis d'émettre des recommandations.

L'alcool est la deuxième cause de mortalité évitable en France (après le tabac) avec 45.000 morts par an. Même si la consommation diminue depuis 40 ans, le pays enregistre la surmortalité masculine liée à l'alcool la plus élevée d'Europe.

La loi de santé publique d'août 2004 a fixé parmi ses objectifs de diminuer la consommation moyenne par habitant de 20% d'ici 2009 (9,3 litres en 2003).

C'est dans ce contexte que se sont déroulés pour la première fois en France les Etats généraux de l'alcool, sur l'initiative du ministère de la santé et des solidarités et en collaboration avec l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES), afin d'informer le grand public sur les usages et les risques de l'alcool.

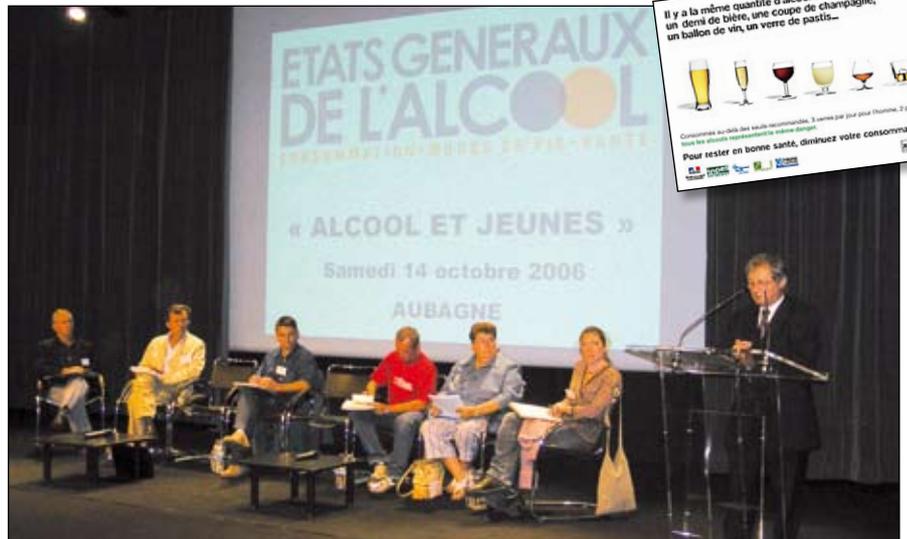
Durant deux mois, fin 2006, 26 forums citoyens ont été organisés dans tout le pays par les DRASS, afin de favoriser l'expression de tous et associer l'ensemble de la société aux futures décisions de santé publique sur le thème de l'alcool.

En région PACA, le thème "alcool et jeunes" avait été retenu pour la manifestation qui a attiré plus de 200 personnes en octobre à Aubagne. Les Etats généraux ont permis de donner la parole à une assemblée composée d'experts, du grand public et d'un jury citoyen, ce dernier étant chargé d'émettre des recommandations à l'issue des débats pour contribuer à la journée de synthèse nationale prévue à Paris le 5 décembre.

Si la région PACA n'est pas particulièrement mal lotie pour le nombre de décès avant 65 ans imputables à l'alcool (2,7 contre 3,8 pour la France), on y enregistre néanmoins des signaux alarmants.

Tout d'abord, de nouvelles habitudes de consommation sont apparues chez les jeunes, qui consomment de l'alcool de plus en plus tôt et en quantité de plus en plus importante.

Depuis 5 ans, on enregistre en effet une augmentation d'1,5 point de l'usage régulier d'alcool chez les jeunes de 17 ans, alors que ce chiffre est en baisse sur le plan national. 12%



des jeunes de la région déclarent consommer régulièrement (au moins 10 fois au cours des 30 derniers jours), un comportement qui touche trois fois plus de garçons que de filles. Sans oublier la mise sur le marché de boissons alcoolisées très sucrées, faussement assimilées aux sodas, les "premix", destinées à séduire les jeunes.

Par ailleurs, les accidents de la route chez les jeunes dus à l'alcool sont inquiétants et supérieurs à la moyenne nationale dans les Alpes de Haute-Provence et le Vaucluse, comme a tenu à rappeler Jean Chappellet, directeur régional des affaires sanitaires et sociales.

De nombreux thèmes ont été abordés lors des débats, comme les seuils de consommation à ne pas dépasser (voir illustration) ou encore les dangers de l'alcool durant la grossesse. Il a également beaucoup été question de la place que tient l'alcool dans la culture française, en terme notamment de convivialité.

En conclusion, comme l'a observé le Pr San Marco, président de la conférence de santé, il ne faut pas diaboliser l'alcool mais apprendre aux jeunes à savoir l'apprécier dans certaines circonstances : "il faut *éduquer* leur relation à l'alcool, afin que ce soit une relation de plaisir et de responsabilité".

A l'issue du forum, le jury citoyen a formulé les recommandations suivantes :

- **l'information** : il est demandé une information honnête et complète sur l'alcool, sans diabolisation de celui-ci, indiquant ce qu'il est raisonnable de boire et ce qui ne l'est pas, et avec des documents d'information réalisés par les jeunes eux-mêmes

- **la réglementation** : l'application de la loi est demandée, notamment dans le domaine de la vente d'alcool aux mineurs, ainsi que des mesures pour prévenir les dangers des "premix" et que la responsabilité des alcooliers soit stigmatisée ; il est également demandé d'abaisser le seuil d'alcoolémie à 0,20 g/l pour les jeunes conducteurs

- **la responsabilisation de chacun** : il faut une prise de conscience des graves problèmes que cache la consommation d'alcool chez les jeunes, et restaurer chez eux la confiance en l'avenir.

A l'issue de ces Etats généraux, lors de la journée nationale de synthèse qui s'est tenue en décembre dernier à Paris, trois cibles prioritaires ont été retenues par le ministre de la santé : les jeunes, les femmes enceintes et le monde du travail. La refonte de la politique de santé en matière d'alcool est en cours.

En savoir plus sur le site des Etats généraux : [www.etatsgenerauxalcool.fr](http://www.etatsgenerauxalcool.fr)



## 3 QUESTIONS À ...

### Dr Christian Pradier,

Chef du département de santé publique, CHU de Nice



#### ● Question n°1 :

***Vous mettez en place un diplôme universitaire intitulé "Education pour la santé et éducation du patient". A qui s'adresse-t-il et quelles en sont les finalités ?***

Cette formation vise à permettre aux professionnels d'intégrer des éléments conceptuels et méthodologiques utiles à la mise en œuvre de démarches d'éducation pour la santé et d'éducation du patient dans leur pratique professionnelle.

Elle cible un public de professionnels du secteur sanitaire, social et éducatif, libéraux, institutionnels et associatifs ayant un projet professionnel dans les domaines de l'éducation pour la santé, l'éducation du patient, l'éducation thérapeutique :

- Internes 3<sup>ème</sup> cycle des études médicales, assistants hospitalo-universitaires, praticiens hospitaliers, médecins libéraux, médecins des collectivités territoriales, médecins du travail, pharmaciens,
  - Infirmier(e)s diplômé(e)s d'Etat, puéricultrices diplômées d'Etat, cadres de santé, formateurs aux métiers de la santé, sage femmes, diététiciennes, kinésithérapeutes, psychologues,
  - Professionnels de niveau 3 du secteur social (assistantes de service social, éducateurs spécialisés),
  - Professionnels de niveau 3 et plus, exerçant dans des associations intervenant dans le domaine de la santé publique,
  - Enseignants de l'Education Nationale.
- Les objectifs spécifiques de la formation pour les participants

sont tout d'abord de réfléchir sur leurs pratiques et de faire évoluer leurs projets professionnels dans le domaine de l'éducation pour la santé et l'éducation du patient. Il s'agit également d'appréhender les valeurs, les concepts et les cadres théoriques en éducation pour la santé et éducation du patient ; de comprendre les spécificités d'une démarche en éducation pour la santé et s'approprier les étapes méthodologiques essentielles, et enfin de se sensibiliser aux pratiques d'une démarche en éducation du patient".

#### ● Question n°2 :

***Comment ce D.U. s'inscrit-il dans le projet de santé publique du centre hospitalier universitaire de Nice ?***

"Les objectifs du projet de santé publique, sous la forme de l'Espace Saint-Roch, sont de participer à assurer la continuité entre la promotion de la santé, la prévention et les soins ; entre la ville et l'hôpital ; entre les domaines du social et de la santé.

L'Espace partagé de santé publique a pour vocation de développer des projets dans des thématiques jugées prioritaires au plan local, et ce, en phase avec les priorités régionales ou nationales : vieillissement, enfance, maladies transmissibles, maladies chroniques, environnement et santé. Les objets des interventions en santé publique concerneront tant les individus et leurs familles, que la population et la société, dans le cadre de projets visant à promouvoir des politiques publiques favorables à la santé, en s'appuyant notamment sur la participation citoyenne.

Le développement des projets menés à Saint-Roch va nécessiter des compétences et des ressources organisées autour de quatre structures de soutien animées par les partenaires susceptibles de participer au projet (Etat, Ville de Nice, Conseil général, Université, CHU, Région, communautés d'agglomérations, assurance maladie, mutualités, associations, professionnels de santé libéraux...) : un centre de promotion de la santé et d'éducation du patient, un centre de recherche en santé publique, un centre de formation en santé publique et enfin, un centre de soutien des réseaux de santé.

La mise en place de diplômes universitaires dans le domaine de la promotion de la santé s'articule donc à la fois avec les quatre centres pré-cités, ayant pour vocation de fonctionner de façon interactive."

#### ● Question n°3 :

***Existe-t-il des diplômes similaires dans le champ de la santé publique dans les Alpes-Maritimes ?***

"Il s'agit du premier diplôme universitaire dans cette thématique proposé à l'Université de Nice-Sophia Antipolis.

## PRSP : les nouveautés 2007

Lors de son élaboration en 2004, le Plan régional de santé publique (PRSP) avait fait l'objet d'une large consultation de la population dans les 25 territoires de proximité de la région. Validé par le préfet en juin 2006, le nouveau dispositif est désormais totalement finalisé.

Dans la continuité des consultations locales, la direction régionale des affaires sanitaires et sociales a souhaité faire retour aux territoires du contenu du PRSP ainsi que de l'organisation et du fonctionnement de l'instance chargée de sa mise en œuvre, le groupement régional de santé publique (GRSP). De nombreuses réunions se tiennent ainsi actuellement dans toute la région.

Par ailleurs, une nouvelle procédure commune de dépôt des demandes de subventions a été inaugurée pour 2007.

Tous les appels à projets des programmes du PRSP ont en effet été publiés simultanément sur internet ([www.grsp-paca.sante.fr](http://www.grsp-paca.sante.fr)) permettant à chaque promoteur en santé publique d'en prendre connaissance et d'y inscrire le cas échéant un projet.

Un guide du promoteur 2007, qui décrit les recommandations méthodologiques et la procédure à suivre, a également été mis en ligne.

### ➔ Sigles particuliers

La santé publique est désormais dotée, depuis la loi du 9 août 2004, de trois nouvelles instances et dispositifs, en région PACA comme ailleurs : une conférence régionale de santé (CRS), un groupement régional de santé publique (GRSP), et un plan régional de santé publique (PRSP) pour la période 2005/2009.

Autant de nouveaux sigles à retenir.

**En savoir plus :** [www.paca.sante.gouv.fr](http://www.paca.sante.gouv.fr) et [www.grsp-paca.sante.fr](http://www.grsp-paca.sante.fr)

### ■ HAUTES-ALPES

## Prévention du saturnisme infantile : une plaquette dans les Hautes-Alpes



*"Le saturnisme infantile existe, pensez-y!"* c'est par ces quelques mots d'alerte que s'ouvre la plaquette réalisée par le cabinet Nutrilia et sa nutritionniste Marylène Montier, en partenariat avec l'Association de Liaison pour l'Avenir du Jeune Enfant (ALPAJE) et la DDASS des Hautes-Alpes. Depuis l'année dernière en effet dans ce département alpin, est prise en compte la prévention du saturnisme infantile qui est une intoxication causée par le plomb ou les sels de plomb.

Plusieurs sources environnementales peuvent contribuer à leur exposition, surtout dans des sites proches de zones industrielles. Depuis 1985, la dégradation des peintures, celles utilisées dans l'habitat jusqu'en 1948, par exemple, a été identifiée comme une source d'exposition pouvant conduire à des intoxications chez l'enfant, soit en mettant les mains à la bouche, soit en respirant la poussière. Ceci a justifié la mise en place des premiers programmes ciblés de dépistage du saturnisme infantile en France.

La DDASS a donc sollicité en 2005 l'association ALPAJE qui regroupe des sites d'accueil petite enfance, associatifs et parentaux des Hautes-Alpes pour travailler sur ce type particulier de prévention. Cette association avait déjà fait appel à Marylène Montier, nutritionniste et diététicienne diplômée, sur une action dédiée à la prévention de l'obésité infantile. Elle a accepté de travailler à nouveau comme intervenante sur ce domaine pour sensibiliser une population de professionnels.

*"D'abord on a créé une plaquette validée par la DDASS et l'association pour pouvoir diffuser l'information, toucher les assistantes maternelles, le personnel de santé, les médecins qui sont susceptibles de pouvoir détecter ce type de maladie."* Cette plaquette, qui recense les informations sur la maladie, les conseils de prévention et de suivi pour l'enfant a été diffusée dans de nombreux lieux d'accueil d'ALPAJE et bien plus largement.

Marylène Montier a ensuite organisé deux types de rencontres en fonction des publics, la première destinée aux professionnels liés à la petite enfance et la deuxième pour le personnel de santé- infirmières et médecins. Neuf se sont déroulées sur tout le territoire. *"Notre but était de donner des informations générales sur ce qu'est le saturnisme infantile, les risques au quotidien, comment le repérer dans les maisons d'accueil etc. La plaquette pouvait servir de base de discussion."*

Une vingtaine de personnes a accepté de participer à ces conférences, un bilan modeste compte tenu des 2700 personnes contactées. *"C'était un premier débroussaillage, un début d'ouverture; les assistantes maternelles qui ont assisté en priorité à ce travail se sont montrées très intéressées et pourront servir de relais de communication auprès des parents et des institutions"*. Cette prise de conscience n'est jamais inutile. L'action de la DDASS doit se poursuivre cette année dans le secteur du logement.

**Contact :** ALPAJE, Tél. 04 92 53 76 97,  
mail : [Association.alpaje@free.fr](mailto:Association.alpaje@free.fr)

## ■ VAUCLUSE

**Vaccination ROR : Comprendre les raisons de la sous-vaccination en Vaucluse**

Afin de mieux appréhender les raisons de la sous-vaccination rougeole/oreillons/rubéole dans ce département et de proposer des actions de promotion adaptées, le CoDES 84 vient de réaliser une étude sur les représentations et attitudes des médecins et des responsables de crèches.

Le taux de couverture vaccinale ROR des enfants de deux ans dans le Vaucluse est bien en-deçà de la moyenne nationale et des recommandations de l'OMS, qui préconise un taux minimum de 95% pour faire disparaître ces trois maladies aux complications graves, voire mortelles. La totalité de la région PACA enregistre d'ailleurs une couverture vaccinale insuffisante, qui a été à l'origine d'une épidémie de rougeole au cours du premier semestre 2003.

Missionné par l'Assurance Maladie, le Comité départemental d'éducation pour la santé, pour mieux comprendre les raisons de cette faible couverture vaccinale dans son département, a entrepris une étude<sup>(1)</sup> qui a porté sur les spécificités des représentations et attitudes vis-à-vis de la vaccination ROR de deux types d'acteurs-clés : les médecins et les responsables de crèche. Réalisées dans le cadre du Plan régional de santé publique, les enquêtes se sont déroulées par questionnaires, de janvier à juillet 2006.

**L'influence des médecines alternatives**

La première étude a permis de recueillir les opinions et de connaître les pratiques de 50 médecins généralistes et pédiatres exerçant dans des zones où le taux de couverture vaccinale à deux ans est inférieur à 60%<sup>(2)</sup>.

L'enquête révèle que dans leur pratique quotidienne, 98% des médecins sont favorables à la vaccination en général ; mais ils ne sont plus que 88% à être favorable au ROR (même si des questionnements subsistent pour 32% d'entre eux), et 10% y sont opposés.

Interrogés sur les raisons qui selon eux expliquent la sous-vaccination au ROR, les médecins invoquent "les professionnels qui pratiquent des médecines alternatives, dont l'homéopathie", "les réticences des parents" ou encore "le fait que ces trois maladies sont perçues comme bénignes".

Pour les professionnels enquêtés, les facteurs associés au fait d'être un médecin défavorable à la vaccination sont le sexe (les femmes sont moins favorables), l'âge (les médecins âgés de 41 à 50 ans), le secteur d'exercice (secteur 2), la pratique de l'homéopathie (67% d'entre

eux sont défavorables) et le nombre d'actes quotidiens (inférieur à 15).

**Mesure incitative efficace dans les crèches**

La seconde étude a porté sur les crèches du département, qui ont montré un réel intérêt pour cette thématique. Leur taux de réponse a été important - 74 sur un total de 105 - et la moitié des structures interrogées a déclaré être favorable à la mise en place d'une séance d'information dans leurs locaux.

85% des responsables de crèches sont par ailleurs favorables au ROR et 63% des enfants de 1 an accueillis sont vaccinés. Neuf crèches ont mis en place une mesure incitative de vaccination pour l'inscription des enfants dans la structure, qui a eu une influence significative sur le taux de vaccination des enfants.

En conclusion de son étude, le CoDES préconise deux types d'initiatives pour promouvoir la vaccination dans le département : l'organisation de séances d'information dans les crèches, destinées au personnel et aux parents, ainsi que des soirées médicales thématiques en présence d'un expert du comité technique des vaccinations.

Le rapport est disponible sur le site [www.codes84.fr](http://www.codes84.fr).

Soulignons que d'autres CoDES de la région ont mené ces dernières années des actions dans ce sens, dans les Alpes de Haute-Provence, les Hautes-Alpes et les Bouches-du-Rhône, où des éducatrices de santé ont animé des stands d'information sur la vaccination ROR dans de nombreuses crèches de leurs départements respectifs. A noter également que la région va bientôt bénéficier des premiers résultats de l'étude Evalmater, diffusés par l'ORS PACA, concernant les vaccins DTPolio, ROR, Hib et Hépatite B.

(1) "Vaccination ROR en Vaucluse : enquêtes sur les spécificités vauclusiennes des médecins et responsables de crèches dans leurs représentations et attitudes vis-à-vis de la vaccination ROR", CoDES 84, 52 p., 2006

(2) Cantons d'Avignon Nord, Morières/Montfavet, L'Isle-sur-Sorgue, Valréas, Mormoiron, et Orange ouest.

**Contacts : CoDES 84, Mélanie Rahali et Julie Demarquez, Avignon, Tél. 04 90 81 02 41**

**☞ N'attendez pas que ça devienne plus méchant !**

Alors qu'on pourrait les faire disparaître, la rougeole, les oreillons et la rubéole sont encore présentes en France et font craindre des résurgences d'épidémies. Les maladies circulent, on les attrape plus âgé et elles sont alors plus graves. Les études révèlent que les parents ignorent la gravité de ces trois maladies, les considérant comme inoffensives et réservées aux tout-petits. Alors que la rougeole tue chaque année près de 6000 enfants en Europe, que la rubéole représente un vrai danger pour la femme enceinte et que les oreillons peuvent conduire à la méningite ou à la stérilité (chez les garçons adolescents ou adultes). L'Assurance maladie lance régulièrement des campagnes de communication pour inciter les parents à vacciner leur enfant dès 1 an. La vaccination se déroule en deux injections (la première à 1 an, la deuxième entre 13 mois et 2 ans) et est entièrement prise en charge.

**En savoir plus : <http://vaccination-ror.ameli.fr>**

Une campagne de communication qui rappelle la dangerosité potentielle de la rougeole, des oreillons et de la rubéole



## BOUCHES-DU-RHÔNE

**Soutien à la parentalité : une consultation pour les familles migrantes**

Dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement de Marseille, une consultation de périnatalité transculturelle et psychologique a pour objet de prendre en charge précocement les troubles de l'attachement mère-enfant, tout particulièrement dans les familles migrantes en situation de précarité.

La dépression post-partum, plus connue sous le nom de "baby blues", touche environ 15% des femmes qui viennent de mettre au monde un enfant.

À l'hôpital Nord de Marseille, qui enregistre chaque année quelque 200 naissances, les professionnels ne disposaient jusqu'à présent d'aucun élément pour repérer ce mal-être chez les femmes d'origine étrangère, issues de la cité Kallisté voisine ou des quartiers environnants.

Pour le D<sup>r</sup> Djamel Bouriche, pédopsychiatre au centre médico-psychologique "Le Viaduc"\*, les troubles du comportement constatés chez les enfants et les pré-adolescents qu'il reçoit en consultation trouvent leur origine dans cette période périnatale, qui s'étend de la fin de la grossesse aux premières semaines de la vie du nouveau-né.

Il a donc mis en place l'an dernier une consultation à visée psychologique et transculturelle ouverte à toutes les familles, mais dont la spécificité est d'être plus particulièrement dédiée aux familles migrantes d'origines comorienne ou maghrébine.

Son objectif consiste à prendre en charge précocement les troubles de l'attachement entre l'enfant et sa mère. Il n'est pas rare en effet que des mamans, fragilisées par le fait d'accoucher loin de leur pays d'origine, de leur culture, de leur tradition, développent des symptômes dépressifs.

Ce travail mis en œuvre dès la naissance autour de la dyade mère/enfant et de la famille permet de prévenir l'apparition d'éventuels troubles du comportement, d'inadaptation scolaire, ou encore d'anxiété et d'instabilité psychomotrice...

La consultation de périnatalité se tient tous les vendredis matins à la Protection Maternelle et Infantile (PMI) des Bourrely, financée par la DDASS, soutenue par le conseil général et les associations ICI et Apronef. Elle a permis en un an et demi le suivi de 30 familles ; le repérage et l'orientation des familles en souffrance



étant effectué par les professionnels de la PMI.

**Des modes de maternage différents**

*“Les familles migrantes ont des représentations de l'enfant, du développement du nouveau-né et de la relation à la mère différentes. Par exemple, tant que le bébé n'est pas né, il n'existe pas. On ne doit pas en parler, pour ne pas attirer sur lui le “mauvais œil”. Lorsqu'il est né, on met en place autour de lui des rites de protection, pour le protéger d'une “attaque sorcière”. Les techniques de maternage diffèrent également, qu'il s'agisse de l'endormissement, de la façon de nourrir le bébé, de le porter, de le masser, de lui parler... Ces différences peuvent être sources de conflits et d'incompréhension entre les professionnels de santé français et les mères. Deux dérives peuvent émerger : soit on laisse les jeunes mères materner de manière traditionnelle, soit on leur demande de renoncer à leur culture rapidement pour assurer à l'enfant le maximum de chances, de réussite scolaire par exemple”,* explique le D<sup>r</sup> Bouriche.

Les familles sont reçues en consultation par une équipe pluridisciplinaire de six personnes : psychiatre, psychologue, infirmière psychiatrique, médiatrice de santé, éducatrice de jeunes enfants et secrétaire. Les familles parlent la ou les langues qu'elles désirent.

La traduction est faite par la médiatrice qui assure l'échange et leur explique le dispositif.

*“Nous intégrons les données culturelles de la famille pour évoquer ensemble la manière de penser l'enfant, de faire et d'être avec lui. Il suffit de quelques séances sur leur histoire, la conception et la filiation de l'enfant pour qu'émerge un matériel clinique.”*

La consultation a parfois pour objet d'accompagner la naissance d'un enfant prématuré, ou d'aider les familles à faire le deuil d'un bébé. Si la maman a besoin d'un soutien psychologique plus important ou si la souffrance psychique perdure, elle sera orientée vers un centre médico-psychologique. Mais en moyenne les familles consultent entre 5 et 10 fois.

Comme le conclut le D<sup>r</sup> Bouriche, *“cette consultation de périnatalité permet de travailler sur les assises narcissiques et affectives du bébé. On l'aide à bien démarrer dans la vie, à être compétent et mieux armé pour vivre dans l'environnement difficile qui va être le sien dans ces quartiers”.*

**Contact : D<sup>r</sup> Djamel Bouriche,  
consultation de la PMI des Bourrely,  
Tél. 04 91 96 09 51**

\* Centre de jour et centre médico-psychologique, dépendant de l'intersecteur I05 du Dr Michel Goujon de l'hôpital Edouard Toulouse, 13015 Marseille

RÉGION

## Les outils pédagogiques des CoDES en ligne !

Les 6 comités d'éducation pour la santé de la région PACA viennent de mettre en ligne la base de données de leurs outils pédagogiques ([www.cres-paca.org](http://www.cres-paca.org)). Cette initiative, coordonnée par le CRES, s'adresse à tous les professionnels de la prévention, qui pourront désormais rechercher et choisir parmi 280 références la mallette pédagogique ou le CD-rom qui leur convient pour mener à bien leur intervention de proximité. Le développement ainsi conçu, intitulé BOP (pour "Base des Outils Pédagogiques") permet en effet d'interroger la base en fonction de critères tels que le thème (alcool, cancer, sida, alimentation, éducation du patient...), le public visé (jeunes enfants, migrants, personnes âgées...) et le support recherché (Cd audio, DVD, photolangage, mallette...). Les résultats de la recherche donnent ensuite accès à la fiche descriptive de l'outil pédagogique retenu et à sa disponibilité. Il ne reste plus au professionnel qu'à contacter son comité pour récupérer le document de son choix.

Cette base de données régionale a été conçue de façon collective par les CoDES et sa mise à jour est permanente. BOP a été réalisé dans le cadre du SREPS et financé par l'INPES. Inscrit dans un projet plus global de mise à disposition des fonds documentaires des comités, il comprend un second volet : le développement de la base de données BIBliographiques des comités (surnommée BIB), qui sera en ligne dès le mois de mars 2007. BIB permettra quant à elle de rechercher un document sur un thème d'éducation pour la santé, parmi plus de 4.000 références bibliographiques. Comme le précise Nathalie Cornec, documentaliste au CRES et coordinatrice du projet : "Nous avons voulu développer ces deux bases (BIB-BOP !) selon le principe des "archives ouvertes" existant dans le milieu scientifique, qui consiste pour les chercheurs à déposer l'ensemble de leurs publications dans un réservoir commun, accessibles à tous. BIB-BOP fonctionne comme un pot commun alimenté par chacun des CoDES".

Ces nouveaux outils sont le fruit de cinq ans de coordination et d'harmonisation des pratiques documentaires dans le réseau des comités de la région.

Contact : CRES PACA, Nathalie Cornec,  
Tél. 04 91 36 56 95

ALPES DE HAUTE-PROVENCE

## Petite enfance : Le réseau ALPE soutient la parentalité

Depuis 2002 dans les Alpes de Haute-Provence, l'Association de Liaison Petite Enfance (ALPE) a été mandatée pour mener des actions liées à l'accompagnement à la fonction parentale.

Cette structure anime 27 crèches parentales (à Digne, Manosque, Barcelonnette, mais aussi en milieu rural) dans le cadre d'un réseau : l'ACEPP, association des collectifs enfants parents professionnels. Dans ce réseau, le parent et le professionnel travaillent ensemble autour de l'enfant pour favoriser son éducation mais demeure un principe de base immuable : le parent reste le premier éducateur de son enfant. L'association défend aussi le principe d'ouverture des lieux de garde à tous les parents qu'ils soient ou non gestionnaires dans ces structures parentales ou très investis dans les temps de garde.

"Ces lieux leur sont ouverts indépendamment de leur possibilité de garde, explique Isabelle Subtil, coordinatrice du réseau ALPE. Ils peuvent aussi simplement y passer un moment. Car dans nos lieux d'accueil, nous avons clairement l'ambition d'accueillir les enfants et de soutenir les familles".

Dans ce cadre déjà très nettement orienté vers l'accompagnement des parents, ont été mis en place un certain nombre d'actions pour soutenir la parentalité. C'est ainsi que le réseau ALPE, en partenariat avec l'association Famille Systèmes 04, a organisé des soirées à thèmes pour évoquer différentes problématiques les concernant.

Dans ces crèches qui se sont proposées comme lieux d'accueil de ces soirées de réflexion, ont émergé des thèmes tels que "mon enfant ne dort pas, l'autorité, le problème des limites, la séparation, la propreté, etc." Les médiatrices familiales de l'association Famille systèmes 04 animent ces débats à partir d'une vidéo. "Nous ne souhaitons pas faire un cours théorique sur les problématiques souhaitées, explique la coordinatrice de ALPE. Il s'agit essentiellement d'un temps d'échange d'expériences avec les parents. Ils sont contents de voir qu'ils ne sont pas les seuls à connaître les problèmes en question. Avec le soutien de professionnels, ils échangent informations et petites recettes, ils en sont souvent ravis." Ces soirées créent du lien entre les parents, c'est aussi le but recherché par cette action. "Cela répond à leur

questionnement et ils se sentent ainsi moins isolés." En 2005, 13 structures ont accueilli 23 soirées, rassemblant 183 parents, ce qui révèle une petite baisse par rapport à l'année précédente avec en moyenne 7 parents par débat au lieu de 11 l'année précédente. Une quinzaine de sujets ont été abordés mais "certains aujourd'hui voudraient aller un peu plus loin dans la réflexion." En attendant la reconduction de ce travail, l'association a mis en place une deuxième action expérimentale en 2005 intitulée "café de la famille". "Un moment de rencontre dans la crèche au moment même où les enfants y sont accueillis. Les parents se retrouvent autour d'un café sans les professionnels de la structure mais avec un conseiller familial ou conjugal de l'association "A fleurs de mots" et sans thème préétabli de discussion." Ces rencontres sont destinées à des parents utilisateurs du service de la crèche qui ont envie de partager des problématiques avec des professionnels formés à l'écoute. Ce café de la famille permet un travail essentiel, celui de la séparation, car le parent est présent dans la crèche au moment où son enfant y est aussi... Les notions d'autorité et de limites à poser sont déjà réfléchies "en direct". Le choix des thèmes se construit en fait au fur et à mesure par les parents eux-mêmes. Reviennent ainsi l'alimentation et la peur de l'obésité, le sommeil, l'enfant et la mort, la transmission des secrets de famille. Des parents en grande souffrance ont pu recevoir une première écoute dans cet espace et être incités à consulter des professionnels en dehors de la crèche. Huit se sont retrouvés dans ce "café de la famille" pilote. "Nous sommes exactement dans notre philosophie qui place la crèche comme un lieu ressource, assure Isabelle Subtil, et permet l'entraide des connaissances. Cette démarche rompt l'isolement. Cela replace nos structures dans la démarche globale de soutien à la famille et de prévention. C'est ce qui fonctionne."

Contact : Association ALPE, 04190 Les Mées,  
Tél. 04 92 34 52 97

## ■ VAR

**Fréjus : L'association E.P.A.F.A veille sur la santé des habitants de la Gabelle**

**A Fréjus, l'association d'aide à l'insertion Education Promotion et Accueil des FAMILLES multiplie les actions santé en faveur des familles issues de l'immigration du quartier de la Gabelle.**

L'association Education Promotion et Accueil des Familles (EPAFA) agit depuis 1988 sur le site de la Zone d'Éducation Prioritaire de la Gabelle, à Fréjus. Un quartier réputé difficile, où cohabitent environ 4.300 personnes, dont 98% sont d'origine étrangère et 35% au chômage.

L'association, composée de 5 salariés et de 23 bénévoles, s'est fixée comme but l'aide à l'insertion sociale et culturelle, dans un esprit de respect mutuel des enfants et des adultes issus de différentes communautés.

L'activité est articulée autour de trois axes : l'action sociale, l'intégration de l'enfance et la médiation familiale. Repérée par les pouvoirs publics pour sa forte implantation locale, EPAFA a été amenée ces dernières années à multiplier les actions autour de la santé.

Comme en témoigne Hélène Gaudet, la directrice de la structure : *"L'an dernier, 137 familles, de 16 nationalités différentes, ont été accueillies. Notre association propose un accueil de proximité dans ses locaux, au rez-de-chaussée de l'église – il s'agit d'un local mis à disposition qui se veut un lieu neutre - et souhaite permettre aux femmes du quartier de sortir de leur isolement."*

Leur première demande étant la connaissance de la langue française, deux ateliers par semaine leur sont proposés, suivis par une cinquantaine de personnes.

Pour créer du lien et rassembler les familles, de nombreuses manifestations sont également organisées, par exemple autour de l'Aïd ou de Noël.

Des actions sont également mises en place autour de l'enfance, pour aider les plus petits à s'intégrer dans la localité : accompagnement scolaire des CP et CE1 en difficultés de l'école Jean Giono (qui concerne une quarantaine d'enfants chaque année), temps d'éveil et de préparation à l'entrée en maternelle pour les moins de trois ans etc. De nombreuses initiatives en matière de médiation familiale ont également été prises, afin de créer du lien social et accompagner les parents en difficulté, grâce à des groupes de paroles ou des visites au domicile des familles. 75 familles participent à ces actions, qui entrent également dans

le cadre des dispositifs "atelier santé ville" et "REAAP" (réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents).

Outre ses activités traditionnelles, l'association a fortement développé les actions en faveur de la santé des habitants ces trois dernières années.

#### **Un court-métrage sur le dépistage du cancer du sein**

En matière de dépistage du cancer du sein, EPAFA a conduit l'an dernier une action de sensibilisation pour augmenter le taux de participation des femmes de 50 à 74 ans du quartier. *"Nous avons rencontré des réticences chez certaines des femmes concernées, qui parlent mal le français et ne savent pas comment faire pour participer, commente Hélène Gaudet. Nous en avons néanmoins accompagné une dizaine se faire dépister"*.

Un travail mené en partenariat avec ISIS 83, qui gère le programme du dépistage organisé dans le Var, et qui a également abouti à la création d'un court-métrage. Intitulé "Une lettre, une vie", le film, disponible en français, marocain et tunisien, retrace le parcours d'une femme ayant décidé de se faire dépister.

Un important travail de prévention de l'obésité a aussi été mené auprès de la population du quartier, dans le cadre du programme national nutrition santé (PNNS), afin de sensibiliser aux bienfaits d'une alimentation équilibrée et de la pratique régulière d'une activité physique.

*"Les habitants ont tendance à manger gras et sucré et à présenter un fort taux de cholestérol et une prédisposition au diabète. Lors des ateliers cuisine, les femmes ont été très attentives aux informations données et ont déclaré prendre conscience de l'importance de l'alimentation ; tout en faisant part de leurs difficultés pour changer les habitudes alimentaires de la famille"*.

Certaines modifications de comportement ont néanmoins pu être remarquées, comme une moindre consommation de sucre dans le thé ou l'apport plus fréquent de fruits et de légumes. Les femmes ont également participé en nombre à des cours de gymnastique douce, ce qui n'était pas gagné d'avance. *"C'était un défi important pour nous. Certaines ont fini par laisser tomber leur habit traditionnel au profit de tenues de sport"*, se réjouit la directrice.



Les familles ont également été associées à des actions sur le goûter des enfants, l'hygiène bucco-dentaire, la prévention du sida ou des accidents domestiques. Après avoir abordé les dangers dans la cuisine et la salle de bains, ce sont les thèmes des intoxications alimentaires et de la sécurité dans la maison qui ont été évoqués.

En matière d'environnement et de cadre de vie, l'association a noté l'intérêt des femmes pour le plan de réhabilitation actuellement en cours à la Gabelle. Une réunion avec le chef de projet leur a permis d'exprimer leurs difficultés de vivre dans un quartier délabré. Quelques-unes d'entre elles seraient capables de s'engager dans le projet autour de la réduction des nuisances sonores dans les immeubles de la cité : *"Certaines femmes du quartier sont respectées et leur parole a du poids. Nous souhaitons nous appuyer sur elles pour transmettre des valeurs, comme le respect de ses voisins par exemple"*, ajoute Hélène Gaudet, qui ne manque pas de projets pour l'année 2007. Dans le cadre du programme "Bien vieillir", EPAFA doit mener une action pour la promotion de la santé des femmes âgées de la cité et la valorisation de leur rôle de relais auprès des jeunes générations, notamment autour de la réhabilitation du quartier. L'association prépare également un vaste programme sur trois ans autour de la sécurité routière, qui passera par la sensibilisation des 6/12 ans. Et continuera à se mobiliser comme elle le fait depuis près de 20 ans au profit des habitants du quartier.

**Contact :**  
EPAFA, Hélène Gaudet, directrice,  
La Gabelle, Fréjus,  
Tél. / Fax : 04 94 17 15 72

■ VAUCLUSE

## Prise en charge du diabète : des stages éducatifs au programme

L'Association des diabétiques du Vaucluse et des arrondissements limitrophes (ADVAL) a pour vocation depuis 1978 de soutenir et d'informer les diabétiques. Désireuse d'être toujours plus efficace, elle a proposé voici deux ans à tous ses adhérents trois actions différentes mais néanmoins complémentaires : des stages éducatifs, un groupe de paroles pour diabétiques et des ateliers "diététique" financés par la DDASS du Vaucluse.

En 2005 et 2006, ces stages éducatifs ont donc été montés sur 5 jours, dans un village vacances associatif sur Bedoin. 53 personnes de 50 à 80 ans ont suivi cette semaine de travail avec au programme : le matin des ateliers éducatifs menés par des médecins, endocrinologues, psychologues, diététiciennes, soit des professionnels qui mettent leur connaissance à la portée du plus grand nombre. *"Ils abordent les points les plus importants explique Annie Meyerie, présidente de l'ADVAL, qui sont nécessaires, autant pour ceux qui viennent d'apprendre leur maladie que ceux qui sont malades depuis longtemps. Car alors on oublie un peu les recommandations d'usage, on prend certaines habitudes pas forcément bonnes. Au final, le bilan d'ensemble est positif, tous sont enchantés car on a tous quelque chose à apprendre."*

La deuxième partie de journée est consacrée à la condition physique avec une double proposition, randonnée ou vélo, dans le but de travailler aussi la prévention. En avril dernier, la marche l'a emporté à une large majorité, avec plusieurs groupes qui sont partis découvrir le Mont Ventoux. Pour sa deuxième réalisation, le stage a mis en évidence le même intérêt à suivre les ateliers et à participer aux activités physiques (marche et vélo). La convivialité de ces journées a permis de dédramatiser la maladie. Les interventions sur les thèmes de la psychologie, de la diététique et des conseils pour prendre soin de ses pieds ont été plébiscitées par les participants.

Ces derniers se sont d'ailleurs retrouvés quelques mois plus tard, en octobre, à l'occasion de la journée de suivi et d'analyse organisée par l'ADVAL. Ont notamment été abordés *"les aspects positifs de la cohabitation entre personnes diabétiques"* les *"trucs et astuces pour s'évader"*, ou encore *"comment faire comprendre son diabète à son entourage"*.

La deuxième action proposée par l'ADVAL se déroule à la permanence de l'association, dans les locaux de l'hôpital Henri Duffaut en Avignon.

Ce sont des groupes de paroles le premier mardi de chaque mois, encadrés par une psychologue, Catherine Rouaud. La fréquentation est un peu irrégulière, de 4 à 12 personnes. Certains ne viennent qu'une fois, d'autres plusieurs fois.

Quant aux thèmes abordés, *"le diabète est souvent à l'origine de la discussion mais on dévie ensuite sur des problèmes annexes. Comment la maladie est prise en compte dans la famille, au travail, etc."*

Pour poursuivre son travail de soutien et d'information, l'association organise enfin des ateliers "diététique". Julie Picault qui mène ce travail est diététicienne et elle-même diabétique. *"Elle emploie de fait le langage que nous pouvons comprendre, souligne Annie Meyerie. Car pour beaucoup de gens, médecins ou pas d'ailleurs, non spécialistes, le dialogue ne passe pas avec des injonctions du style : si vous faites ce que je dis, vous ne serez plus malade. Or la gestion de cette maladie ne va pas de soi et ne se résume pas à quelques conseils."* Dans ces séances, la diététicienne aborde le diabète et la diététique, puis l'obésité. Autant de dangers qui peuvent guetter les diabétiques; la prévention passe aussi par la compréhension de sa maladie.

**Contact : ADVAL,  
chemin de la Garenne,  
84410 BEDOIN,  
Tél. 06 75 71 25 89,  
Fax : 04 90 12 83 27**

■ ALPES-MARITIMES

## Les petits marmitons de Vallauris : histoire d'un programme d'éducation nutritionnelle en maternelle

Durant cinq ans, de 2000 à 2005, le comité départemental des Alpes-Maritimes (CoDES 06) a animé un programme d'éducation nutritionnelle dans la ZEP de Vallauris, destiné à prévenir l'obésité infantile chez les enfants en classes de maternelle.

Il a tiré de cette expérience une brochure intitulée "Les petits marmitons de Vallauris" qui s'adresse aux professionnels de la santé, du social ou de l'éducation... désireux de développer des actions similaires auprès de jeunes enfants.

*"Il s'agit d'un document concret, un outil d'aide à la pratique simple à appréhender pour les acteurs de terrain. Il facilite la mise en place d'activités visant à favoriser l'acquisition de comportements nutritionnels favorables à la santé, dès le plus jeune âge, en termes d'alimentation et d'activité physique"*, souligne Sandra Lopez, la diététicienne du comité.

Ce document, qui s'est vu attribuer le logo du Plan national nutrition santé (PNNS), est disponible auprès du CoDES 06.

**Contact : CoDES 06, 61 route de Grenoble,  
06200 Nice, Tél. 04 93 18 80 78,  
e-mail : s.lopez.codes06@wanadoo.fr**



**■ RÉGION**
**Pour ne pas passer à côté d'une maladie rare**

**Pour faciliter l'accès au diagnostic des personnes atteintes de maladies rares, l'antenne régionale d'Alliance Maladies Rares a édité une brochure pour les médecins généralistes de la région qui peuvent désormais orienter leurs patients vers sept centres de référence spécialisés.**

Les maladies rares affectent plus de 3 millions de personnes en France. Mucoviscidose, myopathie de Duchenne, sclérose latérale amyotrophique... sont les plus connues du grand public mais près de 7.000 sont aujourd'hui répertoriées. D'origine génétique pour la plupart, elles atteignent le plus souvent les enfants, se caractérisent par des douleurs chroniques, la perte d'autonomie, et l'absence de réponse thérapeutique.

Longtemps oubliées de la science et de la médecine, ces maladies ont vu le contexte évoluer, sous l'impulsion des associations de malades. Elles ont en effet été retenues comme l'une des cinq priorités de santé publique de la loi d'août 2004 et un Plan national maladies rares a été mis en œuvre pour la période 2005/2008 afin d'améliorer l'accès des malades au diagnostic, au traitement et à la prise en charge (disponible sur [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr))

**Errance diagnostique**

La majorité des maladies orphelines sont en effet insuffisamment connues des professionnels de santé. Les symptômes déconcertent les médecins qui n'ont pas été formés pour les reconnaître, et les malades attendent parfois plusieurs années avant qu'un nom ne soit mis sur leur maladie, des délais source de souffrance et d'isolement pour les familles.

Pour sensibiliser les professionnels de santé à ces pathologies, l'antenne régionale de l'association Alliance Maladies Rares a édité la brochure "Et si c'était une maladie rare ?", qui vient d'être envoyée à tous les généralistes de la région PACA. Comme l'explique le délégué régional de l'association, Philippe Brun, "ce document, réalisé dans le cadre

*du plan régional de santé publique, a été distribué à 3.500 exemplaires. Il incite les médecins, en présence de signes cliniques inhabituels, de symptômes incohérents, à penser qu'il s'agit peut-être d'une maladie orpheline et à se rapprocher de nous. Car il est aujourd'hui possible d'établir des diagnostics précoces et de proposer une prise en charge adaptée, grâce aux centres de référence qui ont été mis en place dans les régions."*

**Sept centres de référence en région**

Composés d'équipes pluridisciplinaires spécialisées, ces centres de référence labellisés constituent l'un des axes stratégiques du Plan national maladies rares. Il en existe à ce jour sept en région PACA, pour les syndromes dysmorphiques rares, les déficits hypophysaires, les thalassémies, les maladies métaboliques de l'enfant et les maladies neuromusculaires à la Timone, à Marseille, ainsi que deux au CHU de Nice, sur les pathologies mitochondriales et les maladies neuromusculaires également.

Créée en 2000, Alliance maladies rares rassemble plus de 160 associations et représente plus d'un million de personnes en France. Sa mission première consiste à faire connaître les maladies rares auprès du public, des institutionnels et des professionnels de santé. Porte-parole des malades, elle apporte aussi à ses membres information et entraide. Pour rompre l'isolement des familles, elle a mis en place un numéro azur **0810 63 19 20**. Elle organisera en 2007 deux manifestations à Marseille et à Nice sur ces pathologies.

**Contact : Philippe Brun,  
délégué régional Alliance maladies rares  
20, rue E.Milan, Marseille,  
Tél. / fax 04 91 22 88 69  
[www.alliance-maladies-rares.org](http://www.alliance-maladies-rares.org)** — ■

**■ ALPES-MARITIMES**
**Médecins du monde : un**

**L'antenne de premier accueil médicalisé Outre l'amélioration de l'accès aux droits de Médecins du monde vient de mettre ainsi qu'une permanence psychiatrique.**

L'antenne de Médecins du monde à Nice a ouvert, il y a quelques années maintenant, un centre d'accueil de soins et d'orientation, avec comme objectif de favoriser l'accès aux soins et aux droits sociaux des personnes en situation d'exclusion sur cette ville.

Cette équipe motivée entendait ainsi diminuer le nombre de personnes ne recevant pas de soins, le nombre de ceux qui n'ont pas de couverture sociale et permettre un accès au dispositif de droit commun. Dans cette action, elle souhaitait aussi favoriser l'émergence de comportements responsables face à la santé et sensibiliser les institutions et associations locales aux difficultés rencontrées par le public accueilli, parmi les plus vulnérables.

Au fil des ans, ce centre a reçu toujours plus de personnes demandeurs d'asile ou qui n'avaient pas de couverture sociale, que ce soit à cause de la barrière linguistique ou d'une méconnaissance de leurs droits.

**3.000 personnes par an**

"On les soigne en première orientation, explique Agnès Gillino, coordinatrice de Médecins du monde, en essayant ensuite de les réorienter vers le système de soins de droit commun. Nous n'entendons pas nous substituer à l'Etat. Une assistante sociale les aide à monter des dossiers de CMU mais aussi à travailler sur leurs problèmes d'hébergement. Une information leur est également donnée sur la législation en cours."

Le centre accueille plus de 3.000 personnes chaque année. L'activité globale a connu une légère baisse l'an dernier en nombre de consultations, due en grande partie aux difficultés de recrutement de médecins et de dentistes. Mais de fait, Médecins du monde a développé un partenariat important avec l'hôpital de Nice et sa PASS (permanence d'accès aux soins de santé), favorisant ainsi les orientations.

Concernant l'activité sociale du centre, elle n'a, quant à elle pas diminué. L'assistante sociale a reçu en un an 2.202 personnes

## accueil de soins à Nice

de Nice a reçu l'an dernier 3 000 personnes. et aux soins des plus précaires, l'équipe en place des actions mobiles de proximité



et instruit 313 dossiers de CMU et 1131 dossiers d'aide médicale d'état (AME) qui concernent surtout les patients demandeurs d'asile. Dans ces consultations, ils peuvent évoquer leur souffrance ou leur mal-être. Ils peuvent alors être orientés vers des psychologues. Pour eux également, ont été mises en place des réunions d'informations collectives sur l'accès aux droits pour les étrangers en situation irrégulière. Ces réunions ont concerné 424 personnes l'an dernier. Les Philippins - pour beaucoup des employés de maison dans les quartiers les plus riches de la ville - les cap-verdiens et les maghrébins sont aujourd'hui les plus fréquemment accueillis.

*"Il existe un autre volet à cette mission, ce sont les tournées mobiles pour les SDF. Nos équipes s'occupent de petits soins, des gripes l'hiver, des soins de dermatologie, et d'orientation vers des structures adéquates."*

Enfin une permanence psychiatrique a été créée au centre d'accueil de nuit de Nice.

*"Le travail est à poursuivre en ce qui concerne la prise en charge de la souffrance psychique. Dans l'avenir, nous souhaitons améliorer les conditions d'orientation des patients que nous recevons vers le système sanitaire de droit commun"* assure Agnès Gillino.

**Contact : Agnès Gillino,**  
coordinatrice,  
Médecins du Monde, Nice,  
Tél. 04 93 16 59 60

## Bien vivre son quotidien en vieillissant

Ateliers à thèmes pour les seniors, réunions d'information avec les aidants naturels et formation pour les professionnels de l'aide aux personnes âgées, sont les trois axes du programme mis en oeuvre pour la deuxième année consécutive par les CoDES de la région dans le cadre du plan national "Bien vieillir".

Aujourd'hui, 16 millions de personnes en France ont plus de 55 ans, soit près de 30% de la population. Et elles en représenteront 40% dans 20 ans. Le maintien de la santé et de la qualité de vie de ceux que l'on a désormais coutume d'appeler les "seniors" apparaissent donc comme de véritables enjeux nationaux.

Dès 2003, le ministère délégué aux personnes âgées a lancé le programme national "Bien vieillir", qui a pour objectif de promouvoir des comportements retardant les effets du vieillissement.

Le premier volet de ce programme concerne la promotion de la santé et du bien-être, au travers d'une alimentation équilibrée et d'une activité physique adaptée, en lien avec le programme national nutrition santé (PNNS). Le second volet, relatif à l'amélioration de la qualité de vie, vise à développer le rôle social des seniors, à travers des activités culturelles, sociales, touristiques ou professionnelles.

En région PACA, les comités d'éducation pour la santé (CoDES) s'apprentent pour la deuxième année consécutive à décliner le programme "Bien vieillir" dans leurs départements respectifs<sup>(1)</sup>. Tous ont en effet mis en place des interventions permettant de cibler de manière complémentaire les personnes âgées, les aidants naturels et les professionnels salariés comme bénévoles.

Dans les Alpes de Haute-Provence, le CoDES a proposé une série d'ateliers d'information aux seniors de la Vallée de l'Ubaye, sur les thèmes de l'alimentation, du sommeil, des chutes, de la mémoire ou de l'observance des traitements médicaux. A l'issue de ces séances, les participants ont fait part de leur satisfaction d'avoir pu rencontrer d'autres personnes et créer de nouveaux liens. Ils ont également déclaré sortir de chez eux et se promener plus volontiers.

Six ateliers supplémentaires sont prévus en 2007, notamment à Digne, Manosque et Barcelonnette. Pour Anne-Marie Saugeron, directrice du CoDES 04 : "Ce projet n'a pu être mené à bien et bénéficier d'une bonne participation que grâce au soutien de

*personnes référentes, animatrices de CCAS ou de structures impliquées auprès des personnes âgées, qui ont pu relayer l'information auprès d'eux et les inciter à participer."*

Dans les Bouches-du-Rhône, les ateliers ont plus particulièrement ciblé les résidents des foyers Sonacotra d'Aix-en-Provence, d'Istres ou de Marseille, pour la plupart vieux migrants touchés par le diabète et la malnutrition.

Des réunions d'information pour les aidants naturels (familles et proches des personnes âgées) ont également été proposées dans les départements. A ce jour, c'est dans les Hautes-Alpes que les premières se sont tenues, sur le thème de l'incontinence urinaire, animées par une infirmière et un médecin spécialisés. "Un sujet tabou mais qui a émergé de façon importante et correspondait à un réel besoin", commente Brigitte Nectoux, directrice du CoDES 05.

Dernier volet du programme : la formation des professionnels impliqués dans l'aide aux personnes âgées. Trois journées de formation complétées par deux de suivi, pour aborder avec les personnels des centres communaux d'action sociale, clubs de 3<sup>ème</sup> âge, auxiliaires de vie, bénévoles... la santé des personnes vieillissantes et la prévention.

Les comités avaient par ailleurs prévu de proposer aux salariés et bénévoles investis auprès des personnes âgées un travail de réflexion pour promouvoir la santé de ce public. A Toulon et à la Seyne-sur-mer, on a noté de nombreux agents municipaux du service 3<sup>ème</sup> âge parmi les participants aux formations, ou personnels de l'aide à domicile.

Ces trois séries d'intervention se renouvelleront en 2007, mises en oeuvre par les CoDES, le CRES se trouvant plus particulièrement chargé de la coordination des actions et de leur évaluation.

(1) Tous les CoDES de la région participent à "Bien vieillir", excepté celui des Alpes-Maritimes, dans le cadre des appels à projets régionaux lancés la DRASS (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) et la CRAM-SE

## ■ BOUCHES-DU-RHÔNE

### Centre-ville de Marseille : le plan local de santé publique cible les plus précaires

Les axes de développement du plan local de santé publique du centre-ville de Marseille pour les trois ans à venir viennent d'être officiellement présentés. Ils sont l'aboutissement d'une démarche initiée en 2003 avec l'atelier santé ville.

En suivant depuis 2003 une démarche participative auprès des habitants et des professionnels sanitaires et sociaux des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> arrondissements, l'atelier santé ville de Marseille centre a établi un diagnostic précis des besoins de santé des habitants en situation de précarité, qui se traduit aujourd'hui par la mise en oeuvre d'un plan local de santé publique (PLSP) pour le centre-ville. Parallèlement, un autre ASV a abouti, dans les quartiers Nord de Marseille (13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements), à un autre PLSP.

Pilotés par l'Etat, la Ville de Marseille, le Conseil régional et l'assurance maladie et concernant respectivement 120.000 et 225.000 habitants, ces deux ateliers santé ville sont numériquement les plus importants des 155 ASV qui étaient opérationnels en France fin 2006.

L'engagement des institutions de créer et de soutenir un atelier santé ville dans le centre-ville se justifiait tout d'abord par des critères économiques et sociaux : forte proportion de la population au chômage ou en dispositif d'insertion (la moitié de la population active), et proportion très élevée de bénéficiaires de la CMU (plus de 30% de la population contre 7,4% en moyenne nationale). Par ailleurs, "l'atelier santé ville a pu s'appuyer sur un tissu associatif ancien et dense, composé d'environ 120 associations de proximité, et sur les équipes de la politique de la ville. Il a permis de mobiliser un important réseau composé des institutionnels, des services publics, des associations, des habitants, des libéraux", précise Hugo Tiffou, coordinateur, qui anime le PLSP de Marseille centre.

Récemment, les quatre axes de développement de ce plan ont été officiellement présentés pour les trois ans à venir (2007/2009).

Le premier concerne l'accès aux soins des personnes en situation de précarité du territoire concerné. Une dizaine d'actions-phases sont prévues sur trois ans, pour informer le public sur ses droits (en partenariat avec l'Assurance Maladie),

améliorer le passage de la prévention aux soins, et le maillage entre professionnels sanitaires et sociaux, ou encore réaliser un état des lieux de la prise en charge par la médecine de ville des personnes en situation de précarité.

Sur l'accès à la prévention, des actions de sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire dans des écoles du centre-ville pourraient renforcer l'adhésion des familles au nouveau dispositif de l'assurance maladie, qui propose depuis janvier 2007 un dépistage et des soins gratuits en cabinet, aux jeunes de 6, 9, 12, 15 et 18 ans. Comme le commente Hugo Tiffou, "ces visites gratuites, dont pouvaient déjà bénéficier les adolescents de 15 ans, étaient peu connues (en France, selon les régions, seules 10 à 30% des familles l'utilisaient) et encore moins à Marseille (5% dans le 3<sup>e</sup> arrondissement). D'où l'importance d'accompagner localement cette campagne".

Par ailleurs, avec une incidence de la tuberculose quatre fois supérieure dans le centre-ville à la moyenne nationale, le service de lutte antituberculose du Conseil général met l'accent sur la prévention des populations à risque et la sensibilisation des professionnels. A cette fin, il participe aux réunions trimestrielles des ateliers santé ville sur l'accès aux soins.

Une autre initiative concerne l'évaluation et le soutien des ateliers "santé citoyenneté" dans les CHRS, nombreux dans les arrondissements concernés. "Cette action de promotion de la santé a démarré en 2003 et a permis de recueillir la parole des résidents d'une dizaine de centres d'hébergement sur le bien-être et la santé. Elle a révélé une forte demande de leur part en termes de prévention et de prise en compte de la santé dans la vie du foyer et le projet d'établissement".

Le deuxième axe du PLSP cible la **santé mentale et la souffrance psychique**, et vise à favoriser les approches pluripartennaires entre les professionnels sanitaires, sociaux, éducatifs et judiciaires. En effet, l'offre de prise en charge reste encore trop cloisonnée alors



que le public souffre de difficultés intriquées, d'ordres psychique, social et économique. Les actions s'adresseront tout particulièrement aux 11 / 25 ans en situation de précarité. Une enquête de l'ORS, réalisée auprès d'un échantillon d'étudiants âgés de 18 à 30 ans fréquentant les universités situées à Marseille, commanditée par la Ville, permettra de déterminer la proportion d'étudiants souffrant de détresse psychologique et, parmi eux, la prévalence de différents troubles (états dépressifs, troubles anxieux etc.)

Par ailleurs, une formation débutera en 2007 dans le 3<sup>e</sup> arrondissement pour les personnes travaillant aux guichets d'accueil de structures sanitaires et sociales, afin de les aider à faire face aux différentes formes de souffrance psychique des usagers, ainsi qu'aux risques de passage à l'acte violent.

Troisième axe : **promouvoir l'éducation pour la santé des 5/25 ans**. Des actions vont être initiées auprès de neuf collèges et centres sociaux du centre-ville et porter sur les représentations et connaissances du corps et de la sexualité, ainsi que sur la nutrition. L'accent sera mis sur les approches globales de la santé, s'appuyant notamment sur le développement des compétences psychosociales, en milieu scolaire et dans les équipements sociaux.

Enfin, le quatrième axe concerne l'**animation du PLSP** et l'inscription d'une dimension "santé" dans l'Observatoire des quartiers. Avec l'ASV Marseille-Nord, il s'agit de mettre en synergie les plans locaux de santé publique avec les politiques publiques de santé, nationales, régionales et communales, dont le programme régional de santé publique.

**Contact : Hugo Tiffou, coordinateur,**  
[htiffou@mairie-marseille.fr](mailto:htiffou@mairie-marseille.fr),  
**Tél. 04 91 14 56 21**



## LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (120 MEMBRES)

Président : Pr Jean-Louis San Marco

### Premier collège (24 membres)

**Représentants des communes, des départements et de la région, des organismes d'assurance maladie obligatoire et complémentaire**

#### Communes

M. Serge Gloaguen, maire de Digne-les-Bains (04) - M. Jean-Michel Arnaud, maire de Tallard (05) - M. André Aschieri, maire de Mouans-Sartoux (06) - M<sup>me</sup> Bernadette Caillol, conseillère municipale d'Aubagne (13) - M. André Geoffroy, maire de Solliès-Ville (83) - M. Yves Dupont, maire de Vedene (84)

#### Départements

M<sup>me</sup> Michèle Bizot-Gastaldi, conseiller général 04 - M. le Dr Guy Blanc, conseiller général 05 - M. le Pr René Gilly, vice-président du conseil général 06 - M. le Dr Michel Amiel, conseiller général 13 - M. le Dr Jean Bombin, conseiller général 83 - M. Maurice Lovisolo, vice-président du conseil général 84

#### Région

M. Joël Canapa, vice-président du Conseil régional

#### Organismes d'assurance maladie obligatoire et complémentaire

M. Georges Lacroix, président de l'URCAM - M. Christian Blanc, administrateur CPAM 04 - M. André Faucon, administrateur, CPAM 05 - M. Jean-Pierre Galvez, administrateur CPAM 06 - M. André Chopard, administrateur CPAM 13 - M. Dominique Ozpizi, administrateur CPAM 83 - M<sup>me</sup> Claire Bodin, administrateur CPAM 84 - M. Jean-Michel Rondet, administrateur de la caisse de MSA 13 - M. François Fantauzzo, administrateur de la CMR de Provence - M. Thierry Patou, administrateur CRAM-SE - M<sup>me</sup> Dominique Audry, présidente comité régional coordination de la mutualité PACA

### Deuxième collège (15 membres)

#### Représentants des malades et usagers du système de santé

M<sup>me</sup> Gambarelli, UFC Que choisir - M<sup>me</sup> Micheline Maranzana, Consommation logement et cadre de vie - M. Marcel Pointet, Sésame autisme PACA - M<sup>me</sup> Marie-Odile Meyer, UNAFAM - M. Michel Lecarpentier, URAF - M. Jean-Louis Esteille, Fédération des accidentés du travail et handicapés - M<sup>me</sup> Liliane Foucherand, CORERPA - M<sup>me</sup> Michèle Mondet, Fédération d'aide aux insuffisants rénaux - M. Michel Colson, Association des handicapés insuffisants respiratoires - M<sup>me</sup> Viviane Guillaume, association régionale des diabétiques - M<sup>me</sup> Magali Maugeri, Ligue contre le cancer - M. Bruno Spire, AIDES - M<sup>me</sup> Marie-Odile Desana, France Alzheimer - Association des familles de traumatisés crâniens - M. Frédéric Eglin, Association des paralysés de France

### Troisième collège (21 membres)

#### Représentants des professionnels de santé exerçant à titre libéral ...

Président de l'URML, vacant actuellement - Vice-Président de l'URML, section médecins généralistes, vacant actuellement - M<sup>me</sup> Colette Graffeulle, Centre régional des professions de santé - M<sup>me</sup> Dominique Coves, Syndicat des infirmiers libéraux

#### ... des professionnels médicaux et non médicaux y compris sociaux exerçant dans les établissements de santé et les établissements et services sociaux et médico-sociaux ...

M. le Pr Pierre-Antoine Fuentes, Président CME CHU - M. le Dr Patrick Calvet, Président CME CH - M<sup>me</sup> le Dr Hélène Moreau, Présidente CME CHS - M. le Pr Henri Escojido, Président CME établissements privés - M<sup>me</sup> Marlène Pallano, personnel des établissements sanitaires, CGT - M<sup>me</sup> Patricia Truphème, personnel des établissements sociaux et médico-sociaux, CGT - M. Fernand Brun, personnel des établissements sanitaires, CGT-FO - M. Jean Barnéoud, personnel des établissements sociaux et médico-sociaux, CGT-FO - M<sup>me</sup> Françoise Couranjou, personnel des établissements sanitaires, CFDT - M. Jean-Michel Hervo, personnel des établissements sociaux et médico-sociaux, CFDT - M<sup>me</sup> Frédérique Gourheux, personnel des établissements sanitaires, CFTC - M<sup>me</sup> Francine Allegrini, personnel des établissements sociaux et médico-sociaux, CFTC - M<sup>me</sup> le Dr Anne Viola, personnel des établissements sanitaires, CGC - M. Jacques Fabry, personnel des établissements sociaux et médico-sociaux, CGC

#### ... ainsi que des professionnels de médecine préventive et de santé publique

M<sup>me</sup> le Dr Danielle Charrier, médecin du travail - M. le Dr Rémy Didot, médecin de centre d'examens de santé - M. le Dr Alain Mucchielli, médecin de centre de santé

### Quatrième collège (30 membres)

#### Représentants des institutions et établissements publics et privés de santé

M. Francis Decoucut, FHF - M. Jean-Pierre Giorgi, FHP - M. Pierre Gibert, FEHAP - M. le Pr Jean-Pierre Gérard, directeur CLCC A. Lacassagne

#### Organismes d'observation de la santé, d'enseignement et de recherche dans les domaines sanitaires ou social

M<sup>me</sup> le Dr Yolande Obadia, directeur ORS PACA - M. Jehan-Noël Filatriau, Délégué régional INSERM - M. le Dr Christian Pradier, Université de médecine de Nice - M. le Pr Jean-François Pellissier, Doyen faculté de médecine d'Aix-Marseille - M. le Pr André Salvadori,

Doyen faculté d'odontologie d'Aix-Marseille - M. le Pr Patrice Vanelle, Doyen faculté de pharmacie d'Aix-Marseille - M. Michel Meziat, CEFIEC - M. Martin Gibetie, GIAPATS

#### Institutions sociales et médico-sociales

M. Jean-Claude Causse, désigné par le CROSM - M. Jean-Marie Carlier, désigné par le CROSM - M<sup>me</sup> Géraldine Meyer, URIOPSS - M. Jean-Christophe Amarantini, SYNERPA - Dr Monique Piteu-Delord, CREA

#### Organismes de prévention et d'éducation pour la santé

M<sup>me</sup> Zeina Mansour, CRES PACA - M<sup>me</sup> Anne-Marie Saugeron, CoDES 04 - M<sup>me</sup> Brigitte Nectoux, CoDES 05 - M. le Pr Gérard Ziegler, CoDES 06 - M. le Pr Jean-Louis San Marco, CoDES 13 - CoDES 83 - M. Alain Douiller, CoDES 84 - M<sup>me</sup> le Dr Brigitte Rebolot, CRIPS

#### Associations à but humanitaire

M. le Dr Olivier Bernard, Médecins du monde - M. Gérard Houdaer, Banque alimentaire - M. Jean Desbois, Secours catholique - M<sup>me</sup> Annie-Claire Cottu, Secours populaire - M. Christian Doubrere, Croix Rouge Française

### Cinquième collège (15 membres)

#### Personnalités qualifiées désignées par le préfet de région

M. Henri Mercier - M. le Pr Yvon Berland - M. le Pr Roland Sambuc - M. le Pr Alain Botta - M. le Pr José Santini - M. le Pr Dominique Maranchi - M. le Pr Lucien Piana - M<sup>me</sup> Elisabeth Girard - M<sup>me</sup> le Dr Françoise Gaunet-Escarras - M. Jean-Charles Slama - 1 poste vacant actuellement - M. Daniel Marchand - M<sup>me</sup> le Dr Frédérique Azuelos-Flamm - M<sup>me</sup> Joëlle Durant - M. Bruno Tanche

### Sixième collège (15 membres)

#### Représentants des acteurs économiques, 1<sup>er</sup> collège du Conseil économique et social régional

M. El Hassan Bouod - M. Gilbert Jauffret - M. Pierre Albarrazin - M. Daniel Rubichon - M. Bernard Nicoletti - M. Christian Roux - M. Guy Regord

#### Représentants des acteurs économiques, 2<sup>ème</sup> collège du CESR

M. André Descamps - M<sup>me</sup> Jacqueline Giraud-Eyraud - M<sup>me</sup> Josiane Dragoni - M. Joseph Dho - M. Alexis Bertussi - M. Jeannot Felden - M. Daniel Orenge - M. Jean-Paul Viti

D'après l'arrêté n°2006-141 du Préfet de région



### La téléphonie sociale au service des parents marseillais

Cela fait désormais deux ans que la Ville de Marseille a créé le dispositif de téléphonie sociale "Allô parents", le 0811 88 13 00\* pour répondre aux inquiétudes des parents d'adolescents marseillais.

La Ville a lancé fin 2006 une vaste campagne de communication afin de mieux faire connaître ce service auprès du grand public, à laquelle le CRES a participé.

La campagne s'est traduite par de l'affichage sur les bus et aribus de la ville, de la diffusion par mailing d'affiches et de cartes-mémo, ainsi que de l'achat d'espace publicitaire sur les radios locales et dans la presse.

Près de 1200 appels ont été traités depuis l'ouverture de cette ligne. Ils émanent à 80% de femmes, de plus en plus souvent de familles monoparentales, et concernent les difficultés rencontrées au quotidien dans la relation parents/enfants, qu'elles soient d'ordre psychologique, scolaire, familial, social ou juridique...

Les professionnels de l'Ecole des parents et des éducateurs répondent aux questions des marseillais et orientent vers les structures locales existantes. Des ressources qui existent en grand nombre à Marseille dans le champ de la santé psychosociale des jeunes mais qui restent encore mal connues des parents.



\* coût d'un appel local, du lundi au vendredi de 10h00 à 18h00 et le samedi de 10h00 à 13h00.

14

### Une campagne pour l'hygiène buccodentaire des 6 / 12 ans

Les comités d'éducation pour la santé des Bouches-du-Rhône et des Alpes de Haute-Provence ont réalisé une exposition itinérante sur l'hygiène buccodentaire. Destinée aux enfants de 6 à 12 ans ainsi qu'à leurs parents, cette campagne se déroule dans les centres sociaux et de loisirs de ces deux départements.

Animée par des éducatrices de santé qui remettent de la documentation et répondent aux questions du public, la campagne a permis

de rappeler les cinq recommandations de base pour garder des dents en bonne santé : se brosser les dents après chaque repas, préférer l'eau aux boissons sucrées, manger équilibré, consulter son dentiste une fois par an, et changer sa brosse à dents de temps à temps.

Contact : CoDES 04, Tél. 04 92 32 61 69 ; CoDES 13, Tél. 04 96 11 16 63

Stand réalisé par les CoDES



## Participez à la vie associative du CRES PACA, devenez adhérents ! Bulletin d'adhésion

À titre individuel

Au titre de votre organisme

Nom : ..... Prénom : .....

Organisme : .....

Adresse : .....

Tél. .... E mail : .....

Adhésion au CRES PACA au tarif de 15 euros

Règlement par chèque bancaire à l'ordre du CRES PACA à adresser par courrier, CRES PACA, 178 Cours Lieutaud, 13006 Marseille.

Date : ..... Signature : .....

Une attestation d'adhésion vous sera délivrée dès réception du règlement et de ce bulletin.

## SÉLECTION BIBLIOGRAPHIQUE : santé et précarité

Voici une sélection de quelques-uns des ouvrages disponibles au CRES PACA sur cette thématique.

### ■ Ouvrage

**Femmes en galère. Enquête sur celles qui vivent avec moins de 600 euros par mois**  
MOUGIN Véronique



Référence : De La Martinière, 2005, 280 p.

Etat des lieux de la misère au féminin, ce livre donne la parole à celles qui vivent sous le seuil de pauvreté (travailleuses précaires, chômeuses, SDF, sans-papiers etc.)

### ■ Ouvrage

**Des hommes sur le fil. La construction de l'identité masculine en milieux précaires**  
JAMOULLE Pascale



Référence : La Découverte, 2005, 291 p.

Enquête de terrain menée pendant trois ans dans des cités ouvrières belges auprès de jeunes hommes pour comprendre comment ils construisent leur identité d'homme et de père dans un contexte de précarité sociale.

### ■ Ouvrage

**Le jeune SDF. Socio-analyse de la précarité**  
GIRAUD Michel



Référence : L'Harmattan, 2004, 350 p.

Analyse de récits de vie de personnes âgées de 18 à 25 ans, vivant dans la région lyonnaise au sein de deux unités d'hébergement temporaire. Elle révèle comment se développe le mal-être résultant de l'incertitude quant à l'espace où habiter, les efforts de la personne en train de se construire dans l'adversité et l'enrichissement personnel qu'elle y trouve.

### ■ Ouvrage

**Quand on n'a plus que son corps. Soins et non-soins de soi en situation de précarité**  
DAMBUYANT-WARGNY Gisèle



Référence : Armand Colin, 2006, 236 p.

L'auteur, sociologue, a enquêté auprès des SDF, des bénéficiaires du RMI, des exclus sur leur rapport au corps. Elle dissèque les logiques de "gestion" du corps précaire, à travers leur état physique et mental, à travers les trajectoires personnelles de ces hommes et ces femmes, puis dans les institutions comme l'hôpital ou le foyer.

### ■ Revue

**Sans-domicile**  
JOIN-LAMBERT Marie-Thérèse,  
BROUSSE Cécile,  
MARPSAT Maryse



Référence : Economie et statistique, 2006/10, 180 p.

Dossier sur les conditions de vie des sans domicile à partir d'une enquête récente. Plusieurs thèmes sont analysés : les interactions entre le réseau d'aide aux sans-domicile et ceux-ci, l'accès au logement, l'aide alimentaire, la santé perçue des personnes sans domicile, leur trajectoire, leur consommation d'alcool et leur opinion sur l'enquête.

### ■ Ouvrage

**Santé et recours aux soins des populations vulnérables**  
PARIZOT Isabelle, CHAUVIN Pierre, REVET Sandrine



Référence : Editions INSERM, Délégation interministérielle à la ville, 2005, 340 p.

Cet ouvrage rend compte des contributions aux séminaires proposés par le réseau multidisciplinaire de recherche en santé publique "Santé, inégalités, ruptures sociales en Ile-de-France", travaillant sur les déterminants sociaux de la santé et les inégalités sociales. Il analyse dans un premier chapitre une recherche conduite dans des quartiers défavorisés d'Ile-de-France depuis 2002. Le deuxième chapitre réunit le point de vue de sociologues et d'épidémiologistes sur le lien entre déterminants sociaux et leurs effets sur la santé. Sont ensuite abordés : la santé des personnes sans domicile, les violences conjugales, le VIH, la santé des adolescents en souffrance et la santé des migrants, sous un angle multidisciplinaire.

### ■ Ouvrage

**Inégalités socio-sanitaires en France, de la région au canton**  
TRUGEON Alain, FONTAINE Danièle, LEMERY Bernadette



Référence : Masson, 2006, 153 p.

Analyse synthétique des disparités et inégalités socio-sanitaires en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer, à l'échelle des cantons, ce qui donne une vision précise des variations spatiales au sein des départements et des régions, mais aussi des ressemblances au-delà des découpages administratifs.

### ■ Ouvrage

**Atlas social de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les aspects territoriaux de la pauvreté et de la précarité**



DURANG Xavier, MIKLAVEC Nelly

Référence : Dispositif régional d'observation sociale, 2005, 45 p.

L'atlas social de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur propose une analyse spatiale sous forme de chiffres et de cartes des questions liées à la pauvreté et à la précarité.

D'autres publications issues de l'observation sociale en Provence-Alpes-Côte d'Azur sont également disponibles sur le site du Dispositif régional d'observation sociale : <http://www.dros-paca.org/>

Et des articles sur cette thématique :

**La santé des ménages pauvres en Provence-Alpes-Côte d'Azur**  
SALIBA Bérengère, VENTELOU Bruno, VERGER Pierre

Référence : Sud Insee l'Essentiel, 2006/10, 4 p.

**Numéro thématique. Surveillance nutritionnelle des populations défavorisées : premiers résultats de l'étude Abena**

CASTETBON Katia

Référence : BEH, 2006/03/21, pp. 77-84

**Le score Epices : un score individuel de précarité. Construction du score et mesure des relations avec des données de santé, dans une population de 197 389 personnes**  
SASS Catherine, MOULIN Jean-Jacques, GUEGUEN René

Référence : BEH, 2006/04/04, pp. 93-99

**Etat dentaire, recours aux soins et précarité**  
AZOGUI-LEVY Sylvie, BOURDILLON François, ITTAH-DESMEULLES H.

Référence : Revue d'épidémiologie et de santé publique, 2006/06, pp. 203-211

Ces ouvrages et articles sont disponibles au CRES PACA, 178 cours Lieutaud à Marseille.  
Contacts : Nathalie Cornec et Gaëlle Lhours, documentalistes, Tél. 04 91 36 56 95, mail : [cres-paca@cres-paca.org](mailto:cres-paca@cres-paca.org)  
Accueil du public du lundi au vendredi de 13 h 00 à 17 h 00.



# AGENDA

● **12 février 2007** - Marseille  
 "Femmes et mutilations sexuelles" colloque organisé par la DRASS, l'URCAM PACA, le Groupe femmes pour l'abolition des mutilations sexuelles et autres pratiques affectant la santé des femmes et des enfants (GAMS), Gynécologie sans frontières (GSF)  
**Lieu** : Faculté de médecine de l'hôpital Nord  
 27 boulevard Pierre Dramard  
 13020 Marseille  
**Inscription** : secrétariat de l'inspection régionale de la santé  
**courriel** : nancy.gouabeau@sante.gouv.fr  
**fax** : 04 91 80 97 81

● **14 juin 2007** - Marseille  
 Apéritif-débat en anthropologie de la santé : présentation de Florence Bouillon sur "Les publics des CMPP à Marseille : perceptions des politiques de santé mentale en milieu populaire".  
**Lieu** : Café-Restaurant Le Maurel  
 9 rue Louis Maurel - 13006 Marseille  
**Information** : Association Aaades  
**tél.** : 04 42 52 49 34  
**courriel** : amades@club-internet.fr  
**web** : <http://www.amades.net/>

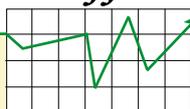
● **Du 9 janvier au 31 mars 2007** - Marseille  
 "A table, l'alimentation en Méditerranée", série de manifestations pour mieux connaître les relations entre alimentation et santé, organisées à l'Agora des Sciences, 61 la Canebière, 13001 Marseille, par le CCSTI, la ville de Marseille et l'INRA.  
**En savoir plus** : [www.agora-sciences.org](http://www.agora-sciences.org)

● **14 février 2007** - Marseille  
 Etats généraux de la prévention organisés par la DRASS PACA à l'IMT de Château Gombert, dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement, de 14h00 à 17h00, Marseille  
**Plus d'information** : DRASS PACA, [www.paca.sante.gouv.fr](http://www.paca.sante.gouv.fr)

● **22 février 2007** - Martigues  
 Journée d'étude régionale sur le thème "Hôpital et santé publique", organisé par l'ARH et le groupement régional de santé publique (GRSP).  
**Plus d'information sur le site** : [www.grsp-paca.sante.fr](http://www.grsp-paca.sante.fr)

● **13 mars 2007** - Marseille  
 Colloque "obésité et précarité" organisé par le CRES PACA à la Région, place Jules Guesde, 13002 Marseille, de 9h00 à 17h00, hémicycle du Conseil régional.  
**Renseignements et inscriptions** : CRES, Tél. 04 91 36 56 95

## Chiffres



### REPÈRES

**17 000** C'est le nombre d'appels à Sida info service émanant de la région PACA chaque année, sur un total de 300.000 pour la France entière. PACA est la deuxième région d'appels au 0800 840 800, derrière Paris Ile de France. (Source : SIS)

**106,12** C'est le budget 2006 en millions d'euros de l'Institut National du Cancer. L'INCA emploie 189 équivalents temps plein.

**3 387** C'est le nombre de nouveaux cas de cancer de col de l'utérus décelés chaque année. Il s'agit du 8<sup>ème</sup> cancer féminin en France en terme de mortalité (1 000 décès par an) (Source : Anaes 2004)

**2 000** C'est le nombre d'enfants âgés de moins de 6 ans victimes chaque jour d'accidents domestiques en France nécessitant une consultation aux urgences. Une campagne de communication nationale est en cours pour réduire les risques. (Source : INPES)

### 12 milliards d'euros

C'est le budget alloué en 2005 à la prévention dans le système de santé en France, ce qui la place au 6<sup>ème</sup> rang des pays de l'OCDE. (Source : DRASS PACA)

## Priorités Santé

Bulletin d'information  
 du Comité Régional d'Education pour la Santé  
 Provence-Alpes-Côte d'Azur  
 178 Cours Lieutaud - 13006 Marseille

**Directeur de la publication**  
 Professeur Jean-Marc GARNIER, Président

**Rédacteur en chef**  
 Zeïna MANSOUR, Directrice

**Rédaction**  
 Lisbeth FLEUR, Chargée de communication  
 Avec la collaboration d'Hélène FOXONET

**Conception graphique**  
 Studio CARGO (83)

**Impression**  
 Imprimerie ZIMMERMANN, Villeneuve-Loubet (06)

**Tirage** : 4 000 exemplaires

**Composition du comité de rédaction**  
 Représentants de la DRASS, des six DDASS de la région, du Conseil régional, de l'URCAM, de la CRAM-SE, des rectorats d'Aix-Marseille et de Nice, de l'ORS PACA, du Laboratoire de Santé Publique, des CoDES.

Merci de leur collaboration aux correspondants des programmes de santé des DDASS de la région :  
 M<sup>mes</sup> Guillevic et Renvoize (DDASS des Alpes de Haute-Provence),  
 M<sup>me</sup> Locuratolo (DDASS des Hautes-Alpes),  
 D<sup>r</sup> Refait et Michèle Guez (DDASS des Alpes-Maritimes),  
 D<sup>r</sup> Coruble et M<sup>mes</sup> Blanes, Molas-Gali et Raidin (DDASS des Bouches-du-Rhône),  
 D<sup>r</sup> Decoppet et M<sup>me</sup> Zimmermann (DDASS du Var),  
 Geneviève Roustan (DDASS du Vaucluse).  
 Merci de leur collaboration à Danielle Marquis et à Lucie Bachioni, de la DRASS.

n°17 Sept. / Oct. / Nov. / Déc. 2006  
 Périodicité : 3 numéros par an  
 N°ISSN : 1628-2884  
 Date du dépôt légal : 28 juin 2004

### CRES Paca

178, Cours Lieutaud, 13006 MARSEILLE  
 Tél. 04 91 36 56 95 - Fax : 04 91 36 56 99  
 Mail : [cres-paca@cres-paca.org](mailto:cres-paca@cres-paca.org)  
 Site : [www.cres-paca.org](http://www.cres-paca.org)

### Codes 04

42, bd Victor Hugo, 04000 DIGNE-LES-BAINS  
 Tél. 04 92 32 61 69 - Fax. 04 92 32 61 72  
 Mail : [codes.ahp@wanadoo.fr](mailto:codes.ahp@wanadoo.fr)

### Codes 05

1, place du Champsaur, Les lavandes 05000 GAP  
 Tél. 04 92 53 58 72 - Fax : 04 92 53 36 27  
 Mail : [codes-05@wanadoo.fr](mailto:codes-05@wanadoo.fr)

### Codes 06

61, route de Grenoble, 06200 NICE  
 Tél. 04 93 18 80 78 - Fax : 04 93 29 81 55  
 Mail : [c.patuano.codes06@wanadoo.fr](mailto:c.patuano.codes06@wanadoo.fr)

### Codes 13

6, rue Fongate, 13006 MARSEILLE  
 Tél. 04 96 11 16 63 - Fax : 04 96 11 16 67  
 Mail : [codes.bdr@wanadoo.fr](mailto:codes.bdr@wanadoo.fr)

### Codes 83

Immeuble le Verdon, 82, bd Léon Bourgeois,  
 Saint-Jean du Var, 83000 TOULON  
 Tél. 04 94 89 47 98 - Fax : 04 94 92 80 98  
[codes.var@wanadoo.fr](mailto:codes.var@wanadoo.fr)

### Codes 84

1, rue Mourre, Route de Montfavet, 84000 AVIGNON  
 Tél. 04 90 81 02 41 - Fax : 04 90 81 06 89  
 Mail : [codes84@wanadoo.fr](mailto:codes84@wanadoo.fr)